

Arrêté conjoint fixant la programmation pour la période 2020-2024 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Orne

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,

Le Président du Conseil Départemental de l'Orne,

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie – Madame Christine GARDEL, à compter du 1er février 2017 ;

Vu la décision du 10 janvier 2019 fixant la programmation des CPOM pour les SSIAD de la région Normandie pour la période 2019-2023 ;

Vu l'arrêté du 4 février 2019 portant programmation conjointe des CPOM pour les EHPAD du département de l'Orne pour la période 2019-2023 ;

Vu la décision du 7 janvier 2020 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie.

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{er} : La décision du 10 janvier 2019 fixant la programmation 2019-2023 des CPOM pour les SSIAD de la région Normandie et l'arrêté du 4 février 2019 portant programmation 2019-2023 des CPOM pour les EHPAD du département de l'Orne sont abrogés à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La Directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie et le Président du Conseil départemental de l'Orne arrêtent la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Orne pour la période 2020-2024.

ARTICLE 3 : La programmation des CPOM des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Orne figure en annexe du présent arrêté. Elle comprend les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées relevant de la compétence conjointe et/ou exclusive de l'ARS Normandie et du Conseil départemental de l'Orne.

ARTICLE 4 : La programmation des CPOM des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Orne figurant en annexe du présent arrêté est établie pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2020. Elle peut être révisée chaque année.

ARTICLE 5 : Les CPOM des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Orne signés au cours de l'année N -1 entrent en vigueur au 1^{er} janvier de l'année N, conformément à l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, dans le délai franc de deux mois à compter de la plus tardive des dates de publication prévues à l'article 7. Cette saisine peut se faire via l'application « Télérecours citoyen » : www.telerecours.fr

ARTICLE 7 : La Directrice de l'autonomie de l'ARS de Normandie, le Directeur général des services du Département de l'Orne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie, de la Préfecture de l'Orne et du Conseil départemental de l'Orne.

Fait à Caen,

Le

20 MAI 2020

La Directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,

La Directrice Générale
Christine GARDEL

Le Président du Conseil départemental
de l'Orne

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation

La Directrice générale adjointe
Directrice du Pôle solidariétés

Helena POTTIEZ

ANNEXE 1

FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ	P/R ¹
Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2020					
610784787	EHPAD Charles Aveline	Alençon	610000648	CCIAS	P
610005449	EHPAD Korian Le Diamant	Alençon	250019502	SAS Korian Le Diamant	P
610780744	EHPAD Audelin Lejeune	Sap en Auge	610000184	Association Audelin Lejeune	P

FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ	P/R
Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2021					
610780488	EHPAD Le Sacré Cœur	Athis Val de Rouvre	610006926	Association Marguerite Guérin	P
610780629	EHPAD La Providence	Longny Les Villages			
610789927	EHPAD Résidence Arpège	Condé sur Sarthe	770001154	Association Les bruyères	P
610784225	EHPAD Brière Lempérière	Echauffour			
610790750	EHPAD L'Esprit de Famille	Tinchebray Bocage			
610790255	EHPAD Résidence du Houlme	Briouze	610000754	ANAÏS	P
610784498	EHPAD Sainte Thérèse	Sées			
610781569	EHPAD La Forêt	Bagnoles de L'Orne Normandie	750812844	Le Refuge des Cheminots	P
610784209	EHPAD Les Grands Prés	Bretoncelles	610000408	EHPAD Les Grands Prés	P
610002339	SSIAD	Bretoncelles			
610780777	EHPAD Notre Dame	Briouze	610000192	Association Notre Dame	P
610006488	EHPAD Résidence Pierre Noal	Putanges Le Lac	610787285	Association Pierre Noal	P
610784191	EHPAD des Andaines	Rives d'Andaine	610000390	EHPAD des Andaines	P
610781270	EHPAD Saint-Anne	La Ferrière aux Etangs	610000259	Comité de gestion de l'EHPAD Ste Anne	P
610004798	EHPAD Résidence La Vie	Vimoutiers	610004749	S.A.S Résidence La Vie	P

¹ Premier CPOM (P) / Renouvellement CPOM (R)

FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ	P/R
Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2022					
610784183	EHPAD P. Wadier de Trun	Trun	610000382	EHPAD P. Wadier de Trun	P
610784175	EHPAD Ecouché	Ecouché Les vallées	610000374	EHPAD Ecouché	P
610784159	EHPAD La Maison des Aînés	Carrouges	610000358	EHPAD Carrouges	P
610784217	EHPAD Les Tilleuls	Chanu	610000416	EHPAD Les Tilleuls	P
610781320	EHPAD La Rimblière	Damigny	610000275	Association de Gestion	P
610781502	EHPAD Jean-Baptiste Lecornu	Flers	610000291	Association maison de retrait JB Lecornu	P
610781338	EHPAD Résidence Fleurie	Coulonges-sur-Sarthe	610000283	Association Résidence Fleurie	P
610789422	EHPAD L'Horizon	Saint Georges des Groseilliers	610000952	SAS Résidence L'Horizon	P
610790206	EHPAD Le Grand Jardin	Sap en Auge	610006983	SARL Le Grand Jardin	P
610784472	EHPAD Les Epicéas	Tinchebray Bocage	610000499	EHPAD Les Epicéas	P
610787376	EHPAD CH Mortagne	Mortagne au Perche	610780124	CH Marguerite de Lorraine Mortagne	P
610780942	EHPAD Les Myosotis	Passais Villages	610000200	EHPAD Les Myosotis	P
610780967	EHPAD Les Hauts Vents	Flers	610000218	Association maison de retraite Flers	P
610781619	EHPAD Sainte-Marie	Gacé	610000325	Association Sainte Marie	P
610006355	AJI	Mortagne au Perche	610002818	UNA Pays Alençon-Perche	P
610006744	AJI Au Grés des Pensées	Flers	610006124	UNA Bocage Ormais	P
610789869	EHPAD Résidence Neyret	Ceton	610000986	EHPAD Neyret	P
610784266	EHPAD Maubert	Flers	610780165	CH Jacques Monod Flers	P
610787814	EHPAD CH L'Aigle	L'Aigle	610780074	CH de L'Aigle	P
610784530	EHPAD St Vincent de Paul	Occagnes	610000515	Association 1901	P
610002636	EHPAD La Miséricorde	Sées	610000176	Congrégation Sœurs Miséricorde	P
610006280	EHPAD Résidence Les Pastels	Alençon	610780082	CHIC Alençon-Mamers	P

FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ	P/R
Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2022					
610789620	SSIAD	Sées	610003923	Association Centre Soins Miséricorde	P
610005944	SSIAD (<i>expérimentation SPASAD</i>)	Athis Val de Rouvre			
610788721	SSIAD (<i>expérimentation SPASAD</i>)	Le Mêle sur Sarthe	610789612	Fédération ADMR de L'Orne	P
610006116	SSIAD (<i>expérimentation SPASAD</i>)	Val au Perche			
610789638	SSIAD (<i>expérimentation SPASAD</i>)	Rânes			
610787897	SSIAD (<i>expérimentation SPASAD</i>)	L'Aigle	610000929	ALPS SMAPAD	P
610785701	SSIAD (<i>expérimentation SPASAD</i>)	Alençon			
610785719	SSIAD	Flers	760000539	Mutualité Française Normande SSAM	P
610789992	SSIAD	La Ferté Macé			
610002412	SSIAD	St Langis Les Mortagne			
610786980	SSIAD	Argentan	610787038	Association Soins Santé	P

FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ	P/R
Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2023					
610782260	EHPAD Glos La Ferrière	La Ferté en Ouche	610002610	CIAS La Ferté-Frenel/Glos La Ferrière	R
610787749	EHPAD HL Vimoutiers	Vimoutiers	610780157	HL Vimoutiers	R
610003048	SSIAD	Vimoutiers			
610789802	EHPAD La Sénatorerie	Alençon	920030152	SA ORPEA Siège social	R
610784639	EHPAD CH Argentan	Argentan	610780090	CH Argentan	R
610006363	EHPAD Résidence Opale	Aube	140027061	SAS Gériance	R
610784241	EHPAD La Rose des Vents	Bellême	610780132	HL Bellême	R
610784381	EHPAD CHI Andaines	La Ferté-Macé	610790594	CHI des Andaines	R
610787350	EHPAD HL Sées	Sées	610780140	CH Sées	R

FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ	P/R
Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2024					
610784506	EHPAD Sainte Venisse	Ceton	610003931	CCAS Ceton	R
610784233	EHPAD La Pellonnière	Le Pin La Garenne	610780876	Association La Pellonnière	R
610790248	EHPAD Les Laurentides	Tourouvre au Perche			